



AMC Ernst & Young

Boulevard de la terre
Centre Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie
Tel: 216 70 749111 Fax: 216 70 749 045
tunisoffice@tn.ey.com



Financial Auditing & Consulting

Société inscrite au tableau de l'OECT
22 bis Avenue Mongi Slim El Menzah 5
1004 Tunis
Tél : 71 230 666 Fax : 71 234 215

**SOCIETE TUNISIENNE DES
INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES
STIP SA**

**Rapports Général et Spécial des Commissaires
aux Comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2011

CONTENU

	<u>Page</u>
I. Rapport général des commissaires aux comptes	03
II. Rapport spécial des commissaires aux comptes	07
III. Etats financiers	10
• Bilan	11
• Etat de résultat	13
• Etat des flux de trésorerie	14
• Notes aux états financiers	15

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA

Rapport Général des commissaires aux comptes

Etats financiers - Exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES PNEUMATIQUES** arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'annexés aux pages 10 à 38 du présent rapport, ainsi que sur les autres obligations légales ou réglementaires prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci joint de la Société Tunisienne des Industries Pneumatiques comprenant le bilan au 31 décembre 2011 ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers :

2- Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes :

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Cet audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

5- Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion sur les états financiers.

Opinion :

6- A notre avis, les états financiers de la **SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES PNEUMATIQUES**, annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de

la société au 31 décembre 2011, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphes d'observation :

7- Nous attirons votre attention sur les notes suivantes aux états financiers qui décrivent certaines situations. Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions :

7.1. La note II.2 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité.

Cette note indique que la société a accusé une perte nette de 14.560.736 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2011, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 107.222.754 DT, soit 113.534.490 DT en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence, une assemblée générale extraordinaire devrait être convoquée dans les quatre mois de l'approbation des comptes pour se prononcer, conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, s'il y a lieu, sur la dissolution anticipée de la société. Le passif exigible était, au 31 décembre 2011, supérieur de 120.720.652 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 107.222.754 DT au total de l'actif.

Par ailleurs, bien que la société ait établi un plan d'assainissement financier mis à jour pour la période 2008-2011, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'un assainissement.

Suite à la révolution, le conseil d'administration de la STIP a décidé, dans sa réunion du 11 février 2011, la suspension de l'opération de privatisation qui était envisagée par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques.

Le conseil d'administration réuni le 17 mai 2011 a, néanmoins, autorisé la Direction Générale de la société à examiner avec les banques concernées une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays après la révolution et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances de la STIP et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence. Les grandes lignes de cette démarche consistent, d'abord, à suspendre le cours des intérêts de retard générés par les emprunts bancaires, ensuite, à consolider immédiatement une première tranche des engagements bancaires et démarrer son remboursement et, enfin, à inciter les banques à financer l'exploitation de la STIP en remboursant les autres tranches moyennant une majoration de chaque échéance des crédits de gestion d'un taux croissant avec l'engagement de chacune des banques.

La société s'est officiellement arrangée avec deux banques et continue à négocier avec les autres banques concernées pour le traitement de ses engagements.

Faute de concrétisation de la restructuration financière de la société, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

7.2. La note V.1 aux états financiers dont le contenu indique que la société encourt un passif au titre des indemnités de départ à la retraite stipulées au profit du personnel en vertu des dispositions de l'article 57 de la convention d'établissement de la STIP. Ce passif, n'a pas pu être, toutefois, fiablement mesuré puisque tributaire de l'estimation de plusieurs paramètres aléatoires (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation,...) et justifiait, conséquemment, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NC 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture.

7.3. La note V.2 aux états financiers qui indique que la confrontation entre les engagements comptabilisés par la STIP jusqu'au 30 juin 2010 et ceux arrêtés, à la même date, par certaines banques ayant confirmé les dits engagements dans le cadre de la privatisation qui était envisagée par ouverture du capital à des investisseurs stratégiques a permis de relever des écarts entre ceux pris en compte en comptabilité et ceux inscrits sur les livres de ces banques au titre des intérêts et des engagements par signature pour respectivement 294 mDT et -1.390 mDT. Ces écarts, qui peuvent avoir un impact sur les états financiers au 31 décembre 2011, n'ont pu être actualisés en l'absence de confirmations plus récentes des engagements de la STIP envers le secteur bancaire.

7.4. La note V.3 aux états financiers qui indique que la société a fait l'objet, au cours des premiers mois de 2012, d'un contrôle fiscal couvrant les années 2009 et 2010 au titre de l'impôt sur les sociétés, des acomptes provisionnels, de la TVA, de la retenue à la source, de la TFP, de la contribution au FOPROLOS, de la TCL et de la taxe au profit du FODEC. Les résultats de ce contrôle fiscal ne sont pas encore notifiés à la société.

II- Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. A ce titre, nous avons relevé les points suivants :

1- En raison des pertes accumulées depuis quelques années dépassant la moitié du capital social et en concrétisation du plan de restructuration financière envisagé, une assemblée générale extraordinaire s'est réunie le 30 juin 2008 et a décidé la continuité des activités de la société en prévoyant une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraire, non suivie d'effets, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune. Toutefois, cette décision n'a pas respecté les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales qui exigent de l'assemblée générale extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes de réduire le capital ou de l'augmenter pour un montant égal au moins à celui des pertes.

Par ailleurs, et bien que la société ait accusé au 31 décembre 2008, au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010 des pertes nettes respectives de 18.571.385 DT, 11.357.369 DT et 15.169.044 DT, aucune nouvelle assemblée générale extraordinaire ne s'est réunie, en application des dispositions du même article 388 du CSC, dans les quatre mois de l'approbation des comptes des exercices 2008, 2009 et 2010, à l'effet de statuer, de nouveau, sur la question de savoir s'il y a lieu de prononcer la dissolution de la société.

2- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 1, du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

3- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à une évaluation générale du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre établissement au titre de l'exercice 2011 qui a fait l'objet d'un rapport remis à la direction générale de la société.

4- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la STIP à la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 2 juin 2012

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Mohamed Zinelabidine CHERIF

Financial Auditing & Consulting

Mohamed Neji HERGLI

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES SA

Rapport Spécial des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2011

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer, ci dessous, sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas, en conséquence, de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions suivantes nouvellement autorisées et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

- La convention de compte courant associés de 4.200.000 DT conclue avec la société SOMACOP. Ce compte, alimenté en nature (pneus) et rémunéré au taux fixe de 8%, est constitué de 2 lots : un 1^{er} lot de 2.500.000 DT sous forme de fonds de roulement renouvelable annuellement et un 2^{ème} lot de 1.700.000 DT qui a été remboursé, avec le reliquat du compte courant associés de 1.200.792 DT ouvert en 2010 au nom de la même filiale, selon un échéancier étalé jusqu'au 31 décembre 2011. Les intérêts facturés par la STIP, en 2011, au titre de cette opération, ont totalisé un montant HTVA de 242.455 DT.
- La convention de détachement d'un salarié de la SOMACOP chez la STIP. Les rémunérations et charges sociales ainsi supportées en 2011 par la société se sont élevées à 11.611 DT.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants) :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

- Les emprunts obtenus par la société auprès de plusieurs banques à différents taux d'intérêts. Les intérêts et les intérêts de retard supportés en 2011 au titre de ces emprunts ont totalisé respectivement 1.064.058 DT et 2.110.425 DT.
- Le détachement d'un salarié de la STIP chez la société SOMACOP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2011 à cette filiale se sont élevées à 55.000 DT.
- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2011 à ce titre s'est élevé à 21.550 DT hors TVA.
- La convention d'assistance informatique conclue avec la société SOMACOP. Les prestations facturées, à ce titre, par la STIP ont totalisé, en 2011, la somme HTVA de 11.433 DT.
- La convention d'assistance comptable conclue avec la société SOMACOP. Les prestations facturées, à ce titre, par la STIP ont totalisé, en 2011, la somme HTVA de 5.586 DT.
- La facturation d'intérêts sur les comptes courants associés débiteurs ouverts au nom de la SOMACOP et de la SMTP Amine. Les intérêts HTVA facturés, en 2011, par la STIP à la SOMACOP et à la SMTP Amine ont totalisé respectivement les sommes de 3.713 DT et 62.383 DT.

- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2011 a porté sur 45.678 DT.

C- Obligations et engagements de la société et de ses filiales envers les dirigeants :

C.1- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même ou par une société qu'elle contrôle au profit de ses dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales sont constitués des rémunérations suivantes :

1- La rémunération du Président Directeur Général Mohamed Hédi Dridi (pour la période allant du 11 février au 31 décembre 2011) qui comprend :

A- Une rémunération à la charge de la STIP comprenant :

- Des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration du 11 février 2011, sous forme de salaires mensuels et des avantages en nature suivants :
 - Deux voitures de fonction,
 - Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
 - Une prise en charge des prestations téléphoniques.

B- Une rémunération à la charge de la filiale « SOMACOP » en sa qualité de PDG de cette dernière comprenant :

- Des avantages à court terme, décidés par le conseil d'administration de la filiale du 25 février 2011, sous forme d'indemnités de représentation mensuelles.

2- La rémunération du Président Directeur Général Feu Mohamed Ezzaouia (pour la période allant du 1^{er} janvier au 11 février 2011) qui comprend :

A- Une rémunération à la charge de la STIP comprenant :

- Des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration du 5 février 2010 et du 29 avril 2010, sous forme de salaires mensuels et des avantages en nature suivants :
 - Deux voitures de fonction,
 - Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
 - Une prise en charge des prestations téléphoniques,
 - Une prise en charge du loyer d'un appartement sis à Tunis y compris la consommation d'électricité.
- Un avantage postérieur à l'emploi constitué d'une indemnité de départ à la retraite qui a été fixé par le conseil d'administration du 11 février 2011 à 4 mois de salaire.

B- Une rémunération à la charge de la filiale « SOMACOP » en sa qualité de PDG de cette dernière comprenant :

- Des avantages à court terme, décidés par le conseil d'administration de la filiale du 8 mars 2010, sous forme d'indemnités de représentation mensuelles.

C.2- a- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même au profit de ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Mohamed Hédi Dridi		Feu Mohamed Ezzaouia	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/11	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/11
Avantages à court terme	134.614	10.043	19.467	0
Avantages postérieurs à l'emploi			37.875	0
TOTAL	134.614	10.043	57.342	0

C.2- b- Les obligations et engagements pris par la société « SOMACOP » au profit des dirigeants de la STIP, tels qu'ils ressortent des états financiers de cette filiale pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Mohamed Hédi Dridi		Feu Mohamed Ezzaouia	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/11	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/11
Avantages à court terme	1.500	0	300	0
TOTAL	1.500	0	300	0

Fait à Tunis, le 2 juin 2012

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young

Mohamed Zinelabidine CHERIF

Financial Auditing & Consulting

Mohamed Neji HERGLI

ÉTATS FINANCIERS

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA (STIP)

BILAN (Exprimé en Dinars Tunisiens)

Actifs	Notes	Solde au 31 décembre 2011	Solde au 31 décembre 2010
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 382 594	8 374 079
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(7 195 684)	(6 666 741)
	III.1.	1 186 910	1 707 338
Immobilisations corporelles		173 185 087	172 646 973
- Amortissements		(143 724 015)	(135 960 207)
	III.1.	29 461 072	36 686 766
Immobilisations financières		10 661 378	10 671 607
- Provisions sur immobilisations financières		(5 871 328)	(5 954 280)
	III.2.	4 790 050	4 717 327
Total des actifs immobilisés		35 438 032	43 111 432
Total des actifs non courants		35 438 032	43 111 432
Actifs courants			
- Stocks		43 388 037	35 237 230
- Provisions pour dépréciation des stocks		(953 047)	(871 436)
	III.3.	42 434 990	34 365 794
Clients et comptes rattachés		28 204 955	30 013 545
- Provisions pour dépréciation		(13 065 448)	(16 090 666)
	III.4.	15 139 507	13 922 880
Autres actifs courants	III.5.	8 560 457	9 188 325
Placements et autres actifs financiers	III.6.	3 359 800	3 775 209
Liquidités et équivalents de liquidités	III.7.	8 992 338	10 861 682
Total des actifs courants		78 487 091	72 113 889
Total des actifs		113 925 124	115 225 322

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA (STIP)

BILAN (Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Solde au 31 décembre	Solde au 31 décembre
Capitaux propres et passifs	Notes	2 011	2 010
Capitaux propres			
Capital social		12 623 472	12 623 472
Réserves légales		2 419 912	2 419 912
Réserves spéciales		2 603 050	2 603 050
Actions propres		(325 774)	(325 774)
Autres capitaux propres		7 765 564	7 785 659
Résultats reportés		(117 748 243)	(102 579 198)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(92 662 019)	(77 472 879)
Résultat de l'exercice		(14 560 736)	(15 169 044)
Total des capitaux propres	III.8.	(107 222 754)	(92 641 923)
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	III.9.	20 786 522	11 305 034
Autres passifs non courants	III.10.	844 649	844 649
Provisions pour risques et charges	III.11.	308 964	270 088
Total des passifs non courants		21 940 135	12 419 772
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.12.	13 437 473	8 715 950
Autres passifs courants	III.13.	26 937 424	23 317 841
Concours bancaires et autres passifs financiers	III.14.	158 832 846	163 413 681
Total des passifs courants		199 207 743	195 447 473
Total des passifs		221 147 878	207 867 245
Total des capitaux propres et des passifs		113 925 124	115 225 322

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA (STIP)

Etat de résultat (Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Période de 12 mois close le	Période de 12 mois close le
	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Produits d'exploitation			
Revenus	III.15.	101 947 007	101 161 466
Autres produits d'exploitation	III.16.	250 043	220 574
Total des produits d'exploitation		102 197 051	101 382 040
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		(7 340 582)	(2 523 051)
Achats de marchandises consommés		-	-
Achats d'approvisionnements consommés	III.17.	83 317 253	69 177 418
Charges de personnel	III.18.	20 634 860	18 860 525
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.19.	6 043 687	13 167 074
Autres charges d'exploitation	III.20.	3 998 287	3 980 621
Total des charges d'exploitation		106 653 505	102 662 588
Résultat d'exploitation		(4 456 454)	(1 280 548)
Charges financières nettes	III.21.	10 094 272	13 822 723
Produits des placements		-	-
Autres gains ordinaires	III.22.	103 624	11 065
Autres pertes ordinaires	III.23.	48 103	3 579
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(14 495 205)	(15 095 785)
Impôt sur les bénéfices		65 531	73 259
Résultat des activités ordinaires après impôt		(14 560 736)	(15 169 044)
Eléments extraordinaires		-	-
Résultat net de l'exercice		(14 560 736)	(15 169 044)
Résultat net de la période		(14 560 736)	(15 169 044)
Effets des modifications comptables (Net d'impôt)		-	-
Résultat de l'exercice après modification comptable		(14 560 736)	(15 169 044)

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA

Etat des flux de trésorerie

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Notes	Période close le	
	31/12/2011	31/12/2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	(14 560 736)	(15 169 044)
Ajustements pour:		
- Amortissements et provisions	6 043 687	13 167 074
- Variations des :		
Stocks	(8 150 807)	(3 548 632)
Créances	1 808 590	(164 662)
Autres actifs courants	513 294	(2 583 176)
Placements et autres actifs financiers	415 409	(25 334)
Fournisseurs et autres dettes	9 905 448	2 714 934 *
-Transfert de charges	400 572	359 119
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 624 542)	(5 249 723)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(1 086 721)	(1 463 638)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	-	7 286
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(4 308)	(115 291)
Total des flux de trésorerie liés aux activités	(1 091 029)	(1 571 643)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	(114 053)	(114 053) *
Encaissements provenant des emprunts	48 492 872	34 739 601
Décassements pour remboursement des emprunts	(43 218 944)	(25 032 220)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	5 159 875	9 593 329
Incidence de la variation des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	8 786	8 201
Variation de trésorerie	453 090	2 780 164
Trésorerie au début de l'exercice	(39 416 206)	(42 196 370)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	III.24. (38 963 116)	(39 416 206)

* Données retraitées à des fins comparatives

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La STIP est une société anonyme, créée le 21 Juillet 1980. Son capital a été augmenté à plusieurs reprises pour être porté au 31 décembre 2003 à 42 078 240 DT.

A la date du 30 Juin 2008, le capital social a été réduit pour un montant de 29 454 768 DT rapportant ainsi la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT l'action. Par la même Assemblée Générale Extraordinaire, une augmentation du capital non suivie d'effet pour le montant de 42 078 240 DT (émission de 14 026 080 nouvelles actions) a été prononcée.

La société est réputée commerçante et est régie par la réglementation Tunisienne, ainsi que les dispositions de ses statuts qui prévoient comme objet principal la fabrication et la commercialisation des pneumatiques et de tout autres articles en caoutchouc manufacturé.

Suite à son acquisition de la société "SONAP", la "STIP" est devenue, à partir de juillet 1991, l'unique producteur de pneumatiques en Tunisie.

Sur le plan fiscal, la société est régie par les dispositions du droit commun et bénéficie à ce titre des avantages fiscaux relatifs à l'exportation de biens et de services.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 octobre 2001, a décidé l'ouverture du capital par offre publique de vente (OPV). Cette opération a porté sur 382 529 actions représentant 10% du capital social.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1. DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du Système Comptable des Entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

II.2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

La STIP a accusé une perte nette de 14 560 736 DT pour l'exercice clos au 31 décembre 2011, portant les capitaux propres arrêtés à cette date à la somme négative de 107 222 754 DT.

Le passif exigible était, au 31 décembre 2011, supérieur de 120 720 652 DT à l'actif circulant et le passif total supérieur de 107 222 754 DT au total de l'actif.

Cette situation est due à des facteurs endogènes et surtout exogènes ayant affectés la compétitivité commerciale, la performance économique et l'équilibre financier de la société.

Dans ce contexte, la STIP a veillé à rechercher des solutions stratégiques visant la restructuration de la société et le rétablissement de son équilibre financier. Elle a ainsi établi un plan d'assainissement financier mis à jour pour la période 2008-2011.

Toutefois, et en dehors des décisions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 Juin 2008 prévoyant simultanément une réduction du capital motivée par des pertes de 29.454.768 DT par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 3 DT et une augmentation du capital en numéraires, non suivie d'effet, de 42.078.240 DT par émission de nouvelles actions de 3 DT chacune, la situation financière de la société n'a pas encore fait l'objet d'assainissement.

Suite à la révolution, le conseil d'administration de la STIP a décidé, dans sa réunion du 11 février 2011, la suspension de l'opération de privatisation qui était envisagée par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques.

Le conseil d'administration réuni le 17 mai 2011 a, néanmoins, autorisé la Direction Générale de la société à examiner avec les banques concernées une nouvelle démarche permettant d'adapter l'approche de restructuration de la société à la situation actuelle du pays après la révolution et favorisant l'avancement dans le sens de l'amélioration des performances de la STIP et ce, dans l'attente de la solution finale dont la composante essentielle est une augmentation substantielle du capital à réaliser par des actionnaires de référence. Les grandes lignes de cette démarche consistent, d'abord, à suspendre le cours des intérêts de retard générés par les emprunts bancaires, ensuite, à consolider immédiatement une première tranche des engagements bancaires et démarrer son remboursement et, enfin, à inciter les banques à financer l'exploitation de la STIP en remboursant les autres tranches moyennant une majoration de chaque échéance des crédits de gestion d'un taux croissant avec l'engagement de chacune des banques.

La société s'est officiellement arrangée avec deux banques et continue à négocier avec les autres banques concernées pour le traitement de ses engagements.

Faute de concrétisation de la restructuration financière envisagée, des doutes importants pèsent sur la continuité d'exploitation. L'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer inappropriée.

Nonobstant les incertitudes précitées, les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus en matière de continuité de l'exploitation qui prévoient que la STIP sera en mesure de réaliser ses éléments d'actif et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal des affaires.

En conséquence, les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit:

Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar Tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère ont été convertis au cours de clôture et les gains et pertes de change ont été imputés directement au résultat conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'entrée qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les commissions et courtages, les frais de transit, les frais de préparation du site, les frais de livraison, de manutentions initiales et les frais d'installation.

Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilisations effectives de chaque immobilisation suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	33%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	15%
Installations, Agencements et Aménagements des constructions	10%
Matériel et outillage industriel	10%
Know How	10%
Mobilier et matériel de bureau	10%
Fonds de commerce	5%
Constructions	5%

La société a réévalué ses immobilisations au cours de l'exercice 1996. Cette opération a été faite sur la base des indices de réévaluation fixés par le décret 90-905 du 04 juin 1990 et a permis de dégager une réserve spéciale de réévaluation de 7 705 346 DT, inscrite parmi les capitaux propres.

Les valeurs nettes comptables des immobilisations réévaluées sont amorties linéairement aux taux suivants:

Nature d'immobilisation	Taux
Matériels et outillages industriels	20%
Constructions	2,5% à 5%

Stocks

Les stocks sont composés des stocks de matières premières, de matières consommables, de pièces de rechanges, de produits en cours et de produits finis.

Les stocks de matières premières, de matières consommables, de produits en cours et de produits finis sont valorisés conformément au paragraphe 43 de la norme comptable NC 04 relative aux stocks, au coût d'achat ou au coût de production déterminé sur la base de coûts standards calculés au début de l'année sur la base des prévisions budgétaires et ce dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative au coût global réel des stocks pendant la période considérée.

Le coût réel est systématiquement calculé, en fin de période, puis comparé au coût standard au titre des périodes caractérisées par des hausses inattendues des prix des matières et/ou des cours de change ou des évolutions anormales des autres coûts de production. Durant ces périodes, l'appréciation du caractère significatif ou non de l'écart résultant de la comparaison entre les deux coûts (réel et standard) détermine lequel des deux coûts servirait à la valorisation des dits stocks.

Le coût réel d'achat ou de production des stocks comprend :

- Pour les stocks de matières premières et de matières consommables, le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés,
- Pour les stocks d'en cours de production et de produits finis, le coût d'achat des matières consommées dans la production et une juste part des coûts directs et indirects de production pouvant être raisonnablement rattachée à la production. Lorsque le niveau réel de production est inférieur à la capacité normale de production, les frais généraux fixes de production tels que les charges d'amortissement des bâtiments et équipements industriels et les frais de gestion et d'administration de la production sont imputés au coût de production à hauteur du niveau réel de production à la capacité normale de production (la méthode de l'imputation rationnelle).

Le stock de pièces de rechange est valorisé au coût réel d'achat en utilisant la méthode du coût moyen pondéré après chaque entrée.

En matière de provision sur stock de produits finis, il est procédé comme suit:

- Pour le stock de pneus destinés à l'exportation (essentiellement agricoles) dont la valeur de réalisation nette est inférieure au coût de production ; une provision égale à la différence est constatée.
- Pour les produits finis fabriqués pour le compte de la société " Pirelli" et qui sont facturés à un prix conventionnel, une provision égale à la différence entre le prix de vente et le coût réel de production est constituée.

Emprunts

Le principal des emprunts est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est classée parmi les passifs courants.

III. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

III.1. LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations nettes s'élèvent au 31/12/2011 à 30 647 982 Dinars contre 38 394 105 Dinars au 31/12/2010. La variation des immobilisations corporelles et incorporelles se détaille comme suit :

IMMOBILISATIONS	VALEUR BRUTE				AMORTISSEMENTS				Valeur		
	Solde 31/12/2010	Acquisitions	Transfert	Cession & Autres	Solde 31/12/2011	Solde 31/12/2010	Dotation exercice	Reclassement	Cession & Régul	Solde 31/12/2011	VCN
<i>IMMO. INCORPORELLES</i>											
-Know How	7 004 062				7 004 062	(5 552 900)	(483 721)			(6 036 620)	967 442
-Logiciels	594 058	1 586			595 644	(579 953)	(7 088)			(587 041)	8 603
-Fonds commercial	762 697				762 697	(533 888)	(38 135)			(572 023)	190 674
-En cours	13 262	20 191		(13 262)	20 191						20 191
-Avance sur cdes											
Sous-total (I)	8 374 079	21 777		(13 262)	8 382 594	(6 666 741)	(528 943)			(7 195 684)	1 186 910
<i>IMMO. CORPORELLES</i>											
-Terrains	1 368 098				1 368 098						1 368 098
-Constructions	24 892 371				24 892 371	(13 873 127)	(842 456)			(14 715 583)	10 176 788
-Constructions réévaluées	870 029				870 029	(542 571)	(14 320)			(556 891)	313 139
-Agencem -amén. des constructions	3 105 811	119 118			3 224 929	(2 745 402)	(121 026)			(2 866 428)	358 501
-Matériel & outillages industriels	100 598 190	324 666	25 804	(484 363)	100 464 298	(77 357 545)	(7 258 809)	(25 804)	484 363	(84 157 795)	16 306 503
-Matériel & outil. industriels réévalués	37 625 194		(25 804)		37 599 389	(37 625 194)		25 804		(37 599 389)	
-Matériel de transport	1 564 204	202 330			1 766 533	(1 480 956)	(38 897)			(1 519 853)	246 680
-Matériel informatique	1 057 352	65 366			1 122 718	(995 153)	(24 229)			(1 019 381)	103 337
-Agencement-Amén. & Installations	1 104 889	30 234		(107 920)	1 027 202	(951 910)	(41 507)		107 784	(885 633)	141 570
-Equipement de bureau	420 356	17 072			437 427	(388 351)	(14 712)			(403 062)	34 365
-En cours	40 481	412 091	(40 481)		412 091						412 091
-Avance sur cdes											
Sous-total (II)	172 646 973	1 170 877	(40 481)	(592 283)	173 185 087	(135 960 207)	(8 355 955)		592 147	(143 724 015)	29 461 072
Total (I+II)	181 021 052	1 192 654	(40 481)	(605 545)	181 567 681	(142 626 947)	(8 884 898)		592 147	(150 919 699)	30 647 982

III.2.LES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières nettes des provisions s'élèvent au 31/12/2011 à 4 790 050 Dinars contre 4 717 327 Dinars au 31/12/2010. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
Titres de participation SOMACOP	5 596 850	5 596 850
Titres de participation SMTP	4 508 355	4 508 355
Cautionnements	419 880	415 572
Prêts au personnel	136 293	150 831
Total brut	10 661 378	10 671 607
Provision des titres SOMACOP	5 275 547	5 120 306
Provision des titres SMTP	595 780	833 974
Total net	4 790 050	4 717 327

III.3.LES STOCKS

Les stocks affichent au 31/12/2011 un montant brut de 43 388 037 DT contre un montant brut de 35 237 230 DT au 31/12/2010. La provision pour dépréciation des stocks s'élève à 953 047 DT au 31/12/2011 contre 871 436 DT au 31/12/2010 soit un montant net des stocks au 31/12/2011 de 42 434 990 contre 34 365 794 DT au 31/12/2010. Les stocks se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Matières premières	14 138 728	13 738 712	400 015
- Provision pour dépréciation	(8 373)		(8 373)
Total valeur nette des matières premières	14 130 355	13 738 712	391 642
Stock de produits finis	17 183 068	9 834 165	7 348 904
- Provision pour dépréciation	(144 674)	(71 436)	(73 238)
Total valeur nette des produits finis	17 038 394	9 762 729	7 275 666
Stock d'en-cours de productions de biens	3 494 437	3 502 759	(8 321)
- Provision pour dépréciation			-
Total valeur nette des en-cours	3 494 437	3 502 759	(8 321)
Stock de pièces de rechange et autres approv.	8 571 803	8 161 594	410 209
- Provision pour dépréciation	(800 000)	(800 000)	-
Total valeur nette des pièces de rechange	7 771 803	7 361 594	410 209
Total valeur nette	42 434 990	34 365 794	8 069 196

III.4. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31/12/2011 à 15 139 507 Dinars contre 13 922 880 Dinars au 31/12/2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Clients locaux	(417 022)	716 183	(1 133 205)
Clients locaux, effets à recevoir	108 309	832 550	(724 241)
Clients étrangers	15 403 516	12 694 471	2 709 045
Clients douteux	13 110 152	15 770 341	(2 660 190)
Total valeur brute	28 204 955	30 013 545	(1 808 590)
- Provision pour dépréciation	(13 065 448)	(16 090 666)	3 025 217
Total valeur nette	15 139 507	13 922 880	1 216 627

III.5. AUTRES ACTIFS COURANTS

La valeur nette des autres actifs courants s'élève au 31/12/2011 à 8 560 457 Dinars contre 9 188 325 Dinars au 31/12/2010. Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
Fournisseurs débiteurs	896 241	3 478 252
Personnel	70 267	157 312
Etat, impôts/sociétés à reporter	2 790 060	2 368 741
TVA récupérable	204 226	329 134
Etat, TFP à reporter	538 384	469 042
Etat, avances en douanes	232 792	227 930
Etat, Rappel d'Impôts	364 315	364 315
Sociétés du groupe	3 903 683	2 239 858
Charges constatées d'avance	373 671	240 772
Produits à recevoir	2 542	-
Débiteurs divers	420	-
Total brut	9 376 602	9 875 358
Provision pour dépréciation des AAC	816 145	687 033
Total valeur nette	8 560 457	9 188 325

III.6. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers nets s'élèvent au 31/12/2011 à 3 359 800 Dinars contre 3 775 209 Dinars au 31/12/2010. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
Régies d'avances et accréditifs (supérieurs à 3 mois)	3 504 253	3 926 699
Blocages Saisie Arrêt	57 078	-
Total brut	3 561 331	3 926 699
Provision pour dépréciation des actifs financiers	201 531	151 490
Total net	3 359 800	3 775 209

III.7. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31/12/2011 à 8 992 338 Dinars contre 10 861 682 Dinars au 31/12/2010. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
Banques	149 603	306 673
Caisses	11 392	16 288
Régies d'avances et accréditifs (inférieurs à 3 mois)	969 725	5 039 017
Chèques à encaisser	7 861 618	4 959 797
Effets à l'encaissement	-	42 247
Effets à l'escompte	-	497 660
Total	8 992 338	10 861 682

III.8. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres ont passés de (92 641 923) Dinars au 31/12/2010 à (107 222 754) Dinars au 31/12/2011.

La variation des capitaux propres se détaille comme suit:

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale d'investissement	Réserve spéciale	Actions propres	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Amortissements différés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2010	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 785 659	(32 977 465)	(69 601 734)	(15 169 044)	(92 641 923)
<i>Affectation du résultat de l'exercice 2010 suivant la décision de l'AGO du 29/06/2011</i>							(5 870 758)	(9 298 286)	15 169 044	-
<i>Subvention d'investissement - Quote part de l'exercice</i>						(20 095)				(20 095)
<i>Résultat net de l'exercice 2011</i>									(14 560 736)	(14 560 736)
Solde au 31/12/2011	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 765 564	(38 848 223)	(78 900 020)	(14 560 736)	(107 222 754)

III.9. Emprunts

Les emprunts s'élèvent au 31/12/2011 à un solde de 20 786 522 Dinars contre un solde de 11 305 034 Dinars au 31/12/2010. Le détail de ces emprunts se présente comme suit:

Bailleurs de fonds	Durée	Franchise	Taux	Crédit initial	Solde au 31/12/2010				Mouvements de 2 011			Solde au 31/12/2011			
					A + d'un an	A - d'un an	Echus impayés	Total	Débloccages	Rembts	Reclass.	A + d'un an	A - d'un an	Echus impayés	Total
UBCI crédit 1 269 888 DT	7 ans	2 ans	4,00%	4 210 656	-	90 706	-	90 706	-	90 706	-	-	-	-	-
UBCI Crédit 672 555,288 DT	7 ans	2 ans	4,00%	"	-	48 040	-	48 040	-	48 040	-	-	-	-	-
UBCI Crédit 1 474 524 DT	7 ans	2 ans	4,00%	"	-	105 323	105 323	210 646	-	210 646	-	-	-	-	-
UBCI Crédit 793 688,913 DT	7 ans		4,00%	"	-	56 692	-	56 692	-	56 692	-	-	-	-	-
STB Crédit : 2.063.027,120 DT	15 ans	3 ans	9,22%	14 000 000	945 554	171 919	945 554	2 063 027	-	-	171 919	773 635	171 919	1 117 473	2 063 027
STB Crédit : 2.372 171.477 DT	15 ans	3 ans	9,22%	"	1 136 666	197 681	1 037 825	2 372 171	-	-	197 681	938 985	197 681	1 235 506	2 372 171
STB Crédit : 3.358.906,778 DT	15 ans	3 ans	9,22%	"	1 539 499	279 909	1 539 499	3 358 907	-	-	279 909	1 259 590	279 909	1 819 408	3 358 907
STB Crédit : 1 205 894,625 DT	15 ans	2 ans	9,22%	"	602 947	100 491	502 456	1 205 895	-	-	100 491	502 456	100 491	602 947	1 205 895
STB Crédit : 2.372 546.236 DT	15 ans	2 ans	9,29%	"	1 095 021	182 504	1 049 395	2 326 920	-	-	182 504	912 518	182 504	1 231 899	2 326 920
STB Crédit : 2.627 453.764 DT	15 ans	2 ans	9,29%	"	1 212 671	202 112	1 162 143	2 576 926	-	-	202 112	1 010 559	202 112	1 364 255	2 576 926
STB Crédit : 5.000 000 DT	7 ans	-	7,31%	5 000 000	-	-	3 928 571	3 928 571	-	-	-	-	-	3 928 571	3 928 571
ATTIJARI Banque Crédit 2 000 000 DT	7 ans	2 ans	6,94%	2 000 000	-	-	1 090 462	1 090 462	-	-	-	-	-	1 090 462	1 090 462
Amen Bank Crédit 2 200 000 DT	12 ans	2 ans	6,91%	7 000 000	857 500	242 000	952 500	2 052 000	-	2 052 000	-	-	-	-	-
Amen Bank Crédit 800 000 DT	12 ans	2 ans	6,91%	"	311 750	88 000	346 250	746 000	-	746 000	-	-	-	-	-
Amen Bank Crédit 4 000.000 DT	10 ans	2 ans	7,00%	"	1 782 500	422 500	1 661 750	3 866 750	-	3 866 750	-	-	-	-	-
Amen Bank Crédit 1 200 000 DT	3 ans	-	7,00%	1 200 000	-	-	1 200 000	1 200 000	-	1 200 000	-	-	-	-	-
Amen Bank Crédit consolidé 7 035 000 DT	10 ans	3 ans	0,00%	7 035 000	-	-	-	-	7 035 000	-	-	7 035 000	-	-	7 035 000
Amen Bank Crédit consolidé 4 180 787 DT	10 ans	10 ans	4,73%	4 180 787	-	-	-	-	4 180 787	-	-	4 180 787	-	-	4 180 787
Amen Bank Crédit consolidé 4 700 000 DT	3 ans	-		4 700 000	-	-	-	-	4 700 000	-	1 566 667	3 133 333	1 566 667	-	4 700 000

BFT Crédit : 3 000 000DT	7 ans	2 ans	6,91%	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000		3 000 000	-	-	-	3 000 000	3 000 000	
											-					
UIB Crédit réaménagé : 3 555 000 DT	6 ans		6,00%	4 000 000	-	323 160	3 231 840	3 555 000		-	-	-	-	3 555 000	3 555 000	
UIB Crédit réaménagé :445 000 DT	2,5 ans		7,00%	"	-	-	445 000	445 000		-	-	-	-	445 000	445 000	
											-					
BTK Crédit 6 000 000 DT	12 ans	2 ans	7,94%	6 000 000	1 350 000	600 000	3 000 000	4 950 000		-	-	-	750 000	600 000	3 600 000	4 950 000
BTK Crédit réaménagé 1 050 000D			7,00%	1 050 000	330 000	144 000	576 000	1 050 000		-	-	-	185 000	145 000	720 000	1 050 000
											-					
BNA Crédit 8 424 000 DT	7 ans	2 ans	6,91%	10 000 000	-	-	8 424 000	8 424 000		-	-	-	-	-	8 424 000	8 424 000
BNA Crédit 1 576 000 DT	7 ans		6,00%	"	-	-	1 576 000	1 576 000		-	-	-	-	-	1 576 000	1 576 000
BNA Crédit 4410000DT	18M		8,00%	4 410 000	-	-	3 589 365	3 589 365		-	-	-	-	-	3 589 365	3 589 365
											-					
BIAT 2 500 000 DT	7 ans	2 ans	7,00%	2 500 000	-	-	2 500 000	2 500 000		-	-	-	-	-	2 500 000	2 500 000
BH Crédit 247 000 DT	10 ans		8,20%	247 000	140 926	33 440	7 944	182 310			32 768	36 268	104 658	36 268	8 616	149 542
Total					11 305 034	3 288 477	41 871 879	56 465 389	15 915 787	3 032 768	1 602 935	20 786 522	3 482 550	39 808 503	64 077 574	

III.10.AUTRES PASSIFS NON COURANTS

Les autres passifs non courants s'élevant au 31/12/2011 à 844 649 Dinars contre le même solde au 31/12/2010. Il s'agit d'une avance accordée par l'Etat Tunisien, depuis les premières années d'activité de la " STIP ", et qui provient d'un don Italien.

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
Emp-dette Assor C.P Etat	844 649	844 649
Total	844 649	844 649

III.11.LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2011 à 308 964 Dinars contre 270 088 Dinars au 31/12/2010 et sont destinées à couvrir divers risques identifiés inhérents à l'activité de la société.

III.12.LES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève à 13 437 473 Dinars au 31/12/2011 contre 8 715 950 Dinars au 31/12/2010. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
Fournisseurs locaux	3 595 677	2 846 508	749 169
Fournisseurs étrangers	689 602	919 618	(230 016)
Fournisseurs locaux, retenues de garantie	-	383	(383)
Fournisseurs locaux, effets à payer	429 550	37 607	391 943
Fournisseurs, factures non parvenues	8 283 967	4 525 212	3 758 755
Total des fournisseurs d'exploitation	12 998 796	8 329 328	4 669 468
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>			
Fournisseurs locaux	118 994	116 472	2 523
Fournisseurs étrangers	25 555	25 555	-
Fournisseurs locaux, retenues de garantie	234 338	244 595	(10 257)
Fournisseurs, factures non parvenues	59 789	-	59 789
Total des fournisseurs d'immobilisations	438 676	386 622	52 054
Total général	13 437 473	8 715 950	4 721 522

III.13.AUTRES PASSIFS COURANTS

Le total des autres passifs courants s'élève au 31/12/2011 à 26 937 424 Dinars contre 23 317 841 Dinars au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
Clients R.R.R. à accorder	8 046 658	9 253 719
Ristournes à rembourser	1 330 483	902 177
Fonds social	1 228 497	1 347 602
Personnel	2 340 818	1 953 774
Etat, impôts et taxes	5 258 643	2 712 334
Sociétés du groupe	92 993	0
Associés, dividendes à payer	839 516	953 569
Caisse Nationale de sécurité sociale	3 006 364	2 171 378
Administrateurs, Tantièmes à payer	94 462	94 462
Administrateurs, Jetons de présence à payer	153 015	157 015
Produits constatés d'avance	1 713 887	919 473
Autres passifs courants	12 563	132
Provision courante pour risques & charges	2 819 525	2 852 206
Total	26 937 424	23 317 841

III.14.LES CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31/12/2011 à 158 832 846 DT contre 163 413 681 DT au 31/12/2010. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Échéances à moins d'un an sur emprunts	3 482 550	3 288 477	194 073
Échéances impayées	39 808 503	41 871 879	(2 063 376)
Emprunts courants	41 639 215	42 941 522	(1 302 307)
Intérêts courus	25 745 593	24 882 426	863 167
Banques	48 156 985	50 429 378	(2 272 393)
Total	158 832 846	163 413 681	(4 580 836)

III.15 REVENUS

Les revenus réalisés au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 s'élèvent à 101 947 007 Dinars contre 101 161 466 Dinars réalisés au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2010.

Les revenus se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Ventes locales			
Ventes locales de produits finis Msaken	54 812 413	58 547 970	(3 735 557)
Ventes locales de produits finis "All-steell"	-	-	-
Ventes locales de produits finis MI Bourguiba	10 143 200	8 262 830	1 880 370
Ventes de produits intermédiaires	697 066	412 857	284 209
Ristournes sur ventes	(4 698 477)	(5 371 519)	673 043
Total des ventes locales	60 954 203	61 852 138	(897 935)
Ventes à l'export			
Exportation de produits finis Msaken	20 105 295	20 898 303	(793 008)
Exportation de produits finis "All-steell"	18 948 689	17 725 006	1 223 683
Exportation de produits finis MI Bourguiba	2 381 730	1 609 303	772 428
Exportation de produits finis Pirelli U2	-	33 568	(33 568)
Ristournes sur ventes accordées	(442 910)	(956 852)	513 942
Total des ventes à l'export	40 992 805	39 309 328	1 683 477
Total général	101 947 007	101 161 466	785 542

III.16 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 à 250 043 Dinars contre 220 574 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2010. Le détail de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Revenus des immeubles	69 550	45 550	24 000
Ventes de déchets	126 698	102 094	24 605
Quotes-parts des subv. d'Inv. inscrites au résultat	20 095	37 595	(17 500)
Jetons de présence perçus	-	3 716	(3 716)
Autres produits	33 700	31 620	2 080
Total	250 043	220 574	29 469

III.17 ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 à 83 317 253 Dinars contre 69 177 418 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2010, et dont le détail se présente comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Achats d'approvisionnements	68 200 708	58 272 856	9 927 852
Variation de stocks des autres approvisionnements	3 282 663	(209 016)	3 491 679
Total 1	71 483 371	58 063 840	13 419 530
Achats de fournitures et matières consommables	7 518 156	6 376 767	1 141 389
Variation de stocks matières premières et fournitures	(410 209)	104 061	(514 270)
Total 2	7 107 947	6 480 827	627 119
Achats non stockés	4 725 935	4 632 750	93 185
Total	83 317 253	69 177 418	14 139 834

III.18. CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 à 20 634 860 Dinars contre 18 860 525 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2010. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Salaires	16 142 978	14 776 120	1 366 857
Charges sociales	3 913 637	3 641 976	271 661
Autres charges sociales	464 271	356 648	107 623
Fonds social	113 975	85 781	28 194
Total	20 634 860	18 860 525	1 774 335

III.19.DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 6 043 687 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 contre 13 167 074 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	8 884 898	9 336 421	(451 523)
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	81 611	71 436	10 175
Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	-	686 833	(686 833)
Dotations aux provisions pour dépréciation des TP	155 241	833 974	(678 733)
Dotations aux provisions pour dépréciation des AAC	219 526	207 066	12 460
Dotations aux provisions pour risques et charges	111 666	2 864 855	(2 753 189)
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-	(77 788)	77 788
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances	(3 065 591)	(279 169)	(2 786 422)
Reprises sur provisions pour dépréciation des TP	(238 193)	(476 554)	238 361
Reprises sur provisions pour risques et charges	(105 471)	-	(105 471)
Total	6 043 687	13 167 074	(7 123 387)

III.20.AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 3 998 287 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 contre 3 980 621 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2010. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		
	31/12/2011	31/12/2010	Variation
Primes d'assurances	957 854	926 845	31 009
Frais et commissions bancaires	1 195 206	685 414	509 792
Entretien et réparation	368 599	617 360	(248 762)
Frais de transport sur ventes	447 368	324 680	122 687
Impôt et taxes	172 970	308 341	(135 371)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	296 948	306 822	(9 874)
Relations publiques	95 548	307 767	(212 219)
Gardiennage	123 105	205 184	(82 079)
Frais postaux et de télécommunication	117 700	114 442	3 258
Location et charges locatives	109 626	100 067	9 559
Missions et réceptions	64 939	72 007	(7 068)
Jetons de présence	43 580	30 000	13 580
Autres charges diverses ordinaires	4 846	(18 307)	23 153
Total	3 998 287	3 980 621	17 666

III.21. LES CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 à 10 094 272 Dinars contre 13 822 723 Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2010. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		Variation
	31/12/2011	31/12/2010	
Intérêts sur crédits d'exploitation	1 449 705	734 576	715 129
Intérêts de retard	2 110 425	4 873 063	(2 762 637)
Intérêts sur emprunts	1 064 058	1 725 730	(661 672)
Intérêts des comptes courants	4 013 267	4 261 232	(247 965)
Intérêts sur escomptes des effets recevoir	212 171	474 425	(262 254)
Intérêts sur crédits de financement des stocks	21 707	59 666	(37 958)
Intérêts sur financement des exportations	476 806	894 437	(417 630)
Autres intérêts et pénalités	36 124	266 125	(230 001)
Intérêts créditeurs des comptes courants bancaires	(355 449)	(284 828)	(70 622)
Pertes et gains de change réalisés	434 791	565 079	(130 288)
Pertes et gains de change non réalisés	630 665	253 217	377 448
Total	10 094 272	13 822 723	(3 728 452)

III.22 AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires réalisés au cours de 2011 s'élèvent à 103 624 DT contre 11 065 DT au 31/12/2010. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		Variation
	31/12/2011	31/12/2010	
Produits nets sur cessions d'immobilisations	8 118	-	8 118
Autres gains ordinaires	95 506	11 065	84 441
Total	103 624	11 065	92 559

III.23 AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires encourues en 2011 s'élèvent à 48 103 DT contre 3 579 DT encourues en 2010. Ils se détaillent comme suit :

Libellé	Exercice de 12 mois clos au		Variation
	31/12/2011	31/12/2010	
Charges nettes sur sorties d'immobilisations	136	-	136
Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	47 967	3 579	44 389
Total	48 103	3 579	44 524

III.24 TRESORERIE DE DEBUT ET DE FIN DE PERIODE

La trésorerie à la clôture de l'exercice 2011 s'élève à 38 963 115 DT contre 39 416 206 DT en 2010 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2011	Solde au 31/12/2010	Variation
Banques	149 603	306 673	(157 070)
Caisses	11 392	16 288	(4 895)
Chèques à encaisser	7 861 618	4 959 797	2 901 821
Effets à l'encaissement	-	42 247	(42 247)
Effets à l'escompte	-	497 660	(497 660)
Régies d'avances & accreditifs	969 725	5 039 017	(4 069 292)
Provisions pour dépréciation des actifs financiers	201 531	151 490	50 041
Banques débitrices	(48 156 985)	(50 429 378)	2 272 393
Total	(38 963 115)	(39 416 206)	453 091

IV. Engagements hors bilan

1. Engagements financiers

Type d'engagement	Valeur Totale	Tiers	Entreprise liée	Associés	Provisions
1- Engagements donnés					
-					
a) Garantie réelle					
• Hypothèques					
Hypothèque de 1er rang et en pari passu sur la propriété sise à la zone de Ksar Saïd		BFT, STB, Attijari B, ATB, BTK, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB	BTK, STB et Attijari B	BTK, STB et Attijari B	0
Hypothèque de 1er rang et en pari passu sur la propriété sise à Ezzaïet		BFT, STB, Attijari B, ATB, BTK, UBCI, AMEN BANK, BNA, BIAT, UIB	BTK, STB et Attijari B	BTK, STB et Attijari B	0
Hypothèque de 1er rang et en pari passu sur la propriété sise à Tunis (Siège social)		Attijari B, ATB, UBCI	Attijari B	Attijari B	0
• Nantissement					
Nantissement en rang utile en pari passu sur les fonds de commerce sis à Ezzaïet et à Menzel Bourguiba (Y compris les Matériels et outillages)		BFT, STB, Attijari B, ATB, BTK, UBCI, AMEN BANK, BIAT et UIB	BTK, STB et Attijari B	BTK, STB et Attijari B	0
b) Effets escomptés et non échus	3 403 751				
TOTAL	3 404 751				
2 - Engagements reçus					
a) garanties personnelles					
• Caution personnelle	11 100 000				
Caution accordée par un client	1 000 000	SPG	NON	NON	0
Caution accordée par un client	1 500 000	SPG	NON	NON	
Caution accordée par un client	3 000 000	SPG	NON	NON	

Caution accordée par un client	2 000 000	STPCI	NON	NON	0
Caution accordée par un client	1 200 000	SOCOP (ste commercial du port)	NON	NON	(2 087 927)
Caution accordée par un client	400 000	Gros Pneus	NON	NON	0
Caution accordée par un client	1 000 000	C S P D	NON	NON	
Caution accordée par un client	1 000 000	S N P			
• Caution bancaire	200 000				
Caution accordée par un client	200 000	Sté JOMAA	NON	NON	0
b) Garantie réelles					
• Hypothèques	4 400 000				
Hypothèque sur titre foncier n° 39984 (1er rang)	200 000	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Hypothèque sur titre foncier n° 48957 (1er rang)	50 000	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Hypothèque sur titre foncier n° 75959 (1er rang)	800 000	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Hypothèque sur titre foncier n° 34391 vente en cours	500 000	SOCOP (ste commercial du port)	NON	NON	(2 087 927)
Hypothèque sur titre foncier n° 19282 affaire en cours	300 000	SOCOP (ste commercial du port)	NON	NON	(2 087 927)
Hypothèque sur titre foncier n° 49059	150 000	SPE	NON	NON	0
Hypothèque 1er rang (Zone industrielle Charguia)	1 700 000	STPCM	OUI	NON	(1 886 092)
Hypothèque sur titre foncier n°90475	700 000	S N P			
• Nantissement	2 868 811				
Contrat de nantissement sur 4 fonds de commerce	1 246 000	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	922 811	JOMAA ET CIE	NON	NON	0
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	300 000	SPE	NON	NON	0
Contrat de nantissement sur un fonds de commerce	400 000	STPCM	OUI	NON	
TOTAL	18 568 811				
3 - Engagements réciproques					
• Contrats de leasing	0				

2. Dettes garanties par des sûretés

Postes concernés	Montant garanti *
• Emprunts d'investissement	64 077 574
AMEN BANK	15 915 787
BFT	3 000 000
BH	149 542
BIAT	2 500 000
BNA	13 589 365
Attijari BANK	1 090 462
BTK	6 000 000
STB	17 832 418
UIB	4 000 000

* Montants en principal

V. Eventualités

1. La relation entre la STIP et ses salariés est régie par la convention interne d'établissement de la STIP. L'article 57 de cette convention prévoit ce que tout agent partant à la retraite bénéficie d'une indemnité de départ à la retraite.

Ainsi, en vertu de cet article, la société est redevable à son personnel partant d'indemnités de départ à la retraite et par conséquent, elle encourt à ce sujet un passif éventuel.

Toutefois, ce passif n'a pas pu être mesuré de façon fiable puisque son estimation est tributaire de plusieurs paramètres aléatoires (taux de rotation du personnel, taux des départs anticipés à la retraite, table de mortalité, taux d'actualisation,...) et justifiait, en conséquence, qu'une information dans les notes soit fournie conformément au paragraphe 18 de la norme NC 14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture.

2. Dans le cadre de la privatisation de la société par ouverture de son capital à des investisseurs stratégiques tel que indiqué à la note II.2, la confrontation entre les engagements comptabilisés par la STIP jusqu'au 30 juin 2010 et ceux arrêtés, à la même date, par certaines banques ayant confirmé les dits engagements dans le cadre de la privatisation qui était envisagée par ouverture du capital à des investisseurs stratégiques a permis de relever des écarts entre ceux pris en compte en comptabilité et ceux inscrits sur les livres de ces banques au titre des intérêts et des engagements par signature pour respectivement 294 mDT et -1.390 mDT. Ces écarts, qui peuvent avoir un impact sur les états financiers au 31 décembre 2011, n'ont pu être actualisés en l'absence de confirmations plus récentes des engagements de la STIP envers le secteur bancaire.
3. La société a fait l'objet, au cours des premiers mois de 2012, d'un contrôle fiscal couvrant les années 2009 et 2010 au titre de l'impôt sur les sociétés, des acomptes provisionnels, de la TVA, de la retenue à la source, de la TFP, de la contribution au FOPROLOS, de la TCL et de la taxe au profit du FODEC. Les résultats de ce contrôle fiscal ne sont pas encore notifiés à la société.

VI. Informations sur les parties liées

A- Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées réalisées par la STIP se détaillent comme suit :

a) Transactions avec la SMTP Amine

- Des ventes réalisées au cours de l'exercice 2011 à la SMTP Amine pour un montant de 17 734 819 DT. La créance de la STIP envers la SMTP Amine s'élève à la date du 31/12/2011 à 73 438 718 MAD, soit 12 006 867 DT (convertie au cours de clôture) ;
- Il est accordé à la SMTP Amine, au titre de l'exercice 2011, une ristourne relative à des pneus manquants pour la somme de 72 629 DT. Le montant des ristournes à accorder sur les ventes à la SMTP Amine s'élève au 31/12/2011 à 30 352 159 MAD, soit 5 244 550 DT (converti au cours de clôture).

- Le remboursement, par la SMTP Amine à la STIP, des frais de mission et de déplacement au Maroc. La note de frais correspondante qui a été établie par la STIP au nom de la SMTP Amine au titre de l'exercice 2011 a porté sur 45 678 DT ;
- La facturation pour la SMTP Amine des intérêts sur comptes courants associés relatifs à l'exercice 2011 pour la somme de 62 383 DT;
- La créance envers la SMTP Amine en raison des refacturations des frais de mission et de déplacement au Maroc ainsi qu'au titre des intérêts sur comptes courants associés s'élève au 31/12/2011 à 6 066 063 MAD soit 1 048 155 DT (convertie au cours de clôture) ;

b) Transactions avec la SOMACOP

- Des ventes réalisées au cours de l'exercice 2011 à la société SOMACOP pour un montant de 10 769 654 DT HTVA. La créance de la STIP envers la société SOMACOP s'élève à la date du 31/12/2011, compte tenu des chèques à encaisser, à la somme de 3 560 200 DT provisionnée à hauteur de 1 287 707 DT.
- Le montant des ristournes accordées à la SOMACOP au titre de l'exercice 2011 s'élève à 750 282 DT HTVA dont 378 697 DT HTVA non encore servis.
- La location par la STIP à la société SOMACOP d'un local sis au 14, rue d'Italie, Tunis conformément au contrat de location du 26 décembre 1995. Le loyer facturé en 2011 à ce titre s'est élevé à 21 550 DT HTVA ;
- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2011 à la SOMACOP s'élèvent à 55 000 DT ;
- Le détachement d'un personnel de la SOMACOP chez la STIP. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2011 à la STIP s'élèvent à 11 611 DT
- La facturation des intérêts sur comptes courants associés au titre de l'exercice 2011 pour la somme de 3.713 DT;
- L'octroi d'un crédit au profit de la SOMACOP pour un montant de 4 200 000 DT sous forme d'un compte courant associés. Ce compte, alimenté en nature (pneus) et rémunéré au taux fixe de 8%, est constitué de 2 lots : un 1^{er} lot de 2 500 000 DT sous forme de fonds de roulement renouvelable annuellement et un 2^{ème} lot de 1 700 000 DT qui a été remboursé, avec le reliquat du compte courant associés de 1 200 792 DT ouvert en 2010 au nom de la même filiale, selon un échéancier étalé jusqu'au 31 décembre 2011. Les intérêts facturés par la STIP, en 2011, au titre de cette opération, ont totalisé un montant HTVA de 242 455 DT
- Prestations d'assistance informatique et comptable. Les montants ainsi facturés par la STIP au cours de 2011 se sont élevés respectivement à 11 433 DT et 5 586 DT.

c) Transactions avec la SOMACOP Plus

- La location par la STIP à la SOMACOP plus d'un dépôt sis à Ksar Saïd, Tunis. Le loyer facturé en 2011 à ce titre s'est élevé à 48 000 DT HTVA, sachant que la STIP a supporté le coût des travaux d'aménagement de ce dépôt qui sont à sa charge conformément aux dispositions de l'article 6 du contrat de location pour un montant de 116 625 DT HTVA ;
- Le détachement du personnel de la STIP chez la société SOMACOP Plus. Les rémunérations et charges sociales ainsi facturées en 2011 se sont élevées à 32 798 DT;
- La facturation d'un montant de 2 394 DT relatif à une prestation d'assistance comptable fournie par la STIP à la SOMACOP Plus.

B- Rémunérations des dirigeants

B1- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même ou par une société qu'elle contrôle au profit de ses dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales sont constitués des rémunérations suivantes :

1- La rémunération du Président Directeur Général Mohamed Hédi Dridi (pour la période allant du 11 février au 31 décembre 2011) qui comprend :

A- Une rémunération à la charge de la STIP comprenant :

- Des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration du 11 février 2011, sous forme de salaires mensuels et des avantages en nature suivants :
 - Deux voitures de fonction,
 - Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
 - Une prise en charge des prestations téléphoniques.

B- Une rémunération à la charge de la filiale « SOMACOP » en sa qualité de PDG de cette dernière comprenant :

- Des avantages à court terme, décidés par le conseil d'administration de la filiale du 25 février 2011, sous forme d'indemnités de représentation mensuelles.

2- La rémunération du Président Directeur Général Feu Mohamed Ezzaouia (pour la période allant du 1er janvier au 11 février 2011) qui comprend :

A- Une rémunération à la charge de la STIP comprenant :

- Des avantages à court terme, décidés par les conseils d'administration du 5 février 2010 et du 29 avril 2010, sous forme de salaires mensuels et des avantages en nature suivants :
 - Deux voitures de fonction,
 - Un quota de 1.000 litres de carburant par mois,
 - Une prise en charge des prestations téléphoniques,
 - Une prise en charge du loyer d'un appartement sis à Tunis y compris la consommation d'électricité.
- Un avantage postérieur à l'emploi constitué d'une indemnité de départ à la retraite qui a été fixé par le conseil d'administration du 11 février 2011 à 4 mois de salaire.

B- Une rémunération à la charge de la filiale « SOMACOP » en sa qualité de PDG de cette dernière comprenant :

- Des avantages à court terme, décidés par le conseil d'administration de la filiale du 8 mars 2010, sous forme d'indemnités de représentation mensuelles.

B.2- a- Les obligations et engagements pris par la STIP elle-même au profit de ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Mohamed Hédi Dridi		Feu Mohamed Ezzaouia	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/11	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/11
Avantages à court terme	134 614	10 043	19 467	0
Avantages postérieurs à l'emploi			37 875	0
TOTAL	134 614	10 043	57 342	0

B.2- b- Les obligations et engagements pris par la société « SOMACOP » au profit des dirigeants de la STIP, tels qu'ils ressortent des états financiers de cette filiale pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, se présentent comme suit (en DT) :

Eléments de la rémunération	Mohamed Hédi Dridi		Feu Mohamed Ezzaouia	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/11	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/11
Avantages à court terme	1 500	0	300	0
TOTAL	1 500	0	300	0

VII. Note sur les événements postérieurs

Ces états financiers ont été arrêtés et autorisés par le conseil d'administration pour la publication en date du 16/04/2012. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.